

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 16 octobre 2023

Délibération N° 16/10/2023 11

**APPEL A PROJET « MODERNISATION DE L'OFFRE DE SERVICES OFFERTE
AUX HABITANTS EN QUARTIERS PRIORITAIRES »
ACCEPTATION DE LA SUBVENTION ACCORDEE PAR LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

=====
L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 10 octobre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Thierry PLOUVIEZ, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

Mme Karine GOUBE qui a donné procuration à M. Frédéric HOUPLAIN
M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Fatima ATTINI qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration M. Fabrice CAPRON
Mme Maggy JANSOONE qui a donné procuration à M. Christophe LOURME
M. Lucas CHASSAGNE

Était absent :

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« La commune a répondu à l'appel à projet « Modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartiers prioritaires » lancé par le Département du Pas-de-Calais en sollicitant une subvention pour l'aménagement des espaces d'accueil des élèves de l'école Langevin et l'amélioration des conditions de prise en charge des enfants à la crèche municipale les Capucines.

Ce projet d'équipement consiste en l'achat de mobiliers permettant l'aménagement des espaces de garderie de l'école et en l'achat d'un module d'activité adapté aux tout petits.

Le montant de la subvention sollicitée est de 3 645 € selon le plan de financement suivant :

| DEPENSES | MONTANT HT | RECETTES | MONTANT |
|-------------------------|------------|---------------------------------|------------|
| Achat de mobilier école | 4 080,63 € | Conseil départemental 79,52% | 3 645,00 € |
| Achat mobilier crèche | 503,20 € | Fonds propres ville 20,47 % | 938,83 € |
| TOTAL | 4 583,83 € | TOTAL | 4 583,83 € |

Le Département a retenu ce projet et a accordé la subvention sollicitée.

Il est proposée au conseil municipal d'accepter la subvention de 3 645 € accordée par le Département du Pas-de-Calais et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches permettant son versement. »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 17 octobre 2023
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**

